Savon Erasmic pour la barbe

74e Année. — N° 9

Le numéro: 25 centimes

MERCREDI 9 JANVIER 1929.

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

| | 3 mois. | 6 mois. | 1 an. |
|---|---|---|---|
| Nord et limitrophes..... | 22.00 ; | 40.00 ; | 76.00 |
| France et Belgique..... | » 23.00 ; | » 43.00 ; | » 80.00 |
| Etranger : Tarif A ..... | » 35.00 ; | » 70.00 ; | » 140.00 |
| — Tarif B ..... | » 50.00 ; | » 100.00 ; | » 200.00 |

REDACTION..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6.
TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
ANNONCES..... LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.43.

87 Lille Chèques postaux

GALERIES MAMAN LOUISE
MEUBLES
CADEAUX pour FETES
Chaises-longues. - Glaces
LITERIES - MATELAS
Immense choix. Bas prix
179, Rue de Lannoy, et
98, Coin rue Saint-[illegible]
(Tél. 27-47)

## UN AMI DE LA FRANCE

Sir Morman Rae, l'un des lainiers les plus connus de l'Angleterre et un grand et sincère ami de la France, vient de mourir. Il faisait partie de la délégation de la Chambre de Commerce de Bradford qui rendit visite, en janvier 1921, aux Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing. A cette époque il était membre du Parlement anglais, et nous nous souvenons de l'émotion que causèrent les déclarations qu'il fit au cours d'un banquet au sujet de nos dettes de guerre.

Après avoir décrit les « souffrances incroyables » supportées par les Français et les Françaises pendant la tourmente de quatre ans et demi, Sir Morman Rae ajoutait:

« Je parle comme membre du Parlement, comme homme d'affaires et comme homme pratique.

« A mon avis, les gouvernements anglais et américain doivent annuler les dettes de la France, c'est-à-dire les emprunts que la France a contracté pendant la guerre vis-à-vis de l'Angleterre et des Etats-Unis.

« Pourquoi ?

« Parce que ces dettes n'ont pas été contractées seulement pour le bienfait de votre pays, mais pour gagner la guerre, pour la cause commune des alliés. »

Si la solution proposée par Sir Morman Rae avait été adoptée, beaucoup de problèmes actuels, simplifiés du même coup, n'auraient pas continués d'empoisonner la vie internationale et la vie économique et financière de notre pays. Malheureusement, ce point de vue aussi généreux que juste ne pouvait prévaloir devant la politique générale suivie par nos alliés. Cette politique s'inspire assez peu de sentiment, même quand celui-ci découle tout naturellement d'une question de justice.

Il n'en reste pas moins que l'initiative de Sir Morman Rae était bien faite pour lui attirer la sympathie reconnaissante de tous les Français. Cet homme d'affaires éminent qui, ayant beaucoup voyagé, avait pu constater le rayonnement mondial de notre civilisation, aimait sincèrement notre pays.

Et ceux qui, comme nous, l'ont entendu raconter son pèlerinage d'après-guerre à travers les régions dévastées du Nord de la France, ne peuvent oublier que la douleur faisait trembler sa voix quand il dépeignait le navrant spectacle des foyers ruinés et des champs bouleversés.

Si l'industrie lainière mondiale perd en Sir Morman Rae un de ses représentants les plus expérimentés, la France perd un véritable ami et l'Entente Cordiale un soutien et un défenseur.

L. D.

## UNE « JOCONDE » VIVANTE

*Une véritable sensation a été causée à New-York, vers la fin de décembre, par la présentation d'un tableau de* Miss LUCRETIA MONEY, *de Ocean Springs (Missouri), étudiante à l'Université de Columbia.*

*Miss Money ressemble, en effet, d'une façon frappante à « Mona Lisa », mieux connue en France comme la « Joconde », le célèbre tableau du Louvre. Miss Money obtient actuellement le plus grand succès dans une pièce montée dans Broadway et intitulée « La Figure ».*

## M. DE VUYST

**directeur général au ministère de l'Agriculture belge**

### est nommé grand officier de l'Ordre de la Couronne

Bruxelles, 8 janvier. — M. de Vuyst, directeur général au ministère de l'Agriculture, délégué de la Belgique et du Grand Duché de Luxembourg au Comité permanent de l'Institut international d'agriculture à Rome, vient de donner sa démission. Il est autorisé à porter le titre honorifique de ses fonctions et a été nommé grand officier de l'Ordre de la Couronne.

Les nombreux amis et admirateurs de M. de Vuyst regretteront pour le pays la démission de l'éminent fonctionnaire.

Nous avons maintes fois signalé les initiatives hardies et heureuses aussi bien au point de vue belge qu'au point de vue international, qu'a prises M. de Vuyst. Son influence dépassait depuis longtemps les frontières de son pays, auquel il a rendu les plus signalés services. Les nombreuses missions à l'étranger dont il fut chargé ont mis en lumière ses éminentes qualités, qui se signalèrent surtout lors de la reconstitution des régions dévastées par la guerre.

M. de Vuyst a fait école en Belgique et à l'étranger. Nul doute qu'il ne continue dans sa retraite, à rendre à son pays et aux nations qui feront appel à sa compétence, les éminents services qui lui ont valu depuis longtemps une renommée aussi méritée.

Tel est le vœu le plus cher que formule le « Journal de Roubaix ».

*BILLET PARISIEN*

## Les radicaux-socialistes contre le Cabinet

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 8 JANVIER (MINUIT).

*L'intérêt de la journée politique n'était pas dans les élections du président et des vice-présidents de la Chambre. Ces élections, en effet, étaient prévues et, en politique comme en finances, les événements prévus ne sauraient retenir, au moment où ils se produisent, l'attention des spectateurs.*

*Non, l'intérêt était aujourd'hui concentré sur la réunion du groupe radical-socialiste qui, en prévision du grand débat sur la politique générale du Gouvernement, avait à définir son attitude. La résolution qu'il a prise ne laisse plus de place à une entente quelconque entre le Gouvernement et lui. A l'unanimité des députés présents à cette réunion, il a décidé de n'accorder confiance qu'à un Gouvernement qui, « par sa composition et son programme, permette l'union de tous les républicains ».*

*Un ordre du jour dans ce sens sera présenté par le groupe à l'issue du débat.*

*Pareille décision correspond à une déclaration de guerre à l'adresse du Cabinet Poincaré, d'où les radicaux-socialistes se sont volontairement exclus. L'ordre du jour valoisien devant naturellement être repoussé par le Gouvernement, c'est sur un autre texte, auquel M. Poincaré attachera la signification de la confiance, que se jouera le sort du ministère. Malgré l'hostilité du groupe radical-socialiste, la victoire du Gouvernement semble d'ores et déjà assurée.*

*D'ailleurs, les radicaux-socialistes obéiront-ils aveuglément aux décisions qu'ils se sont laissé imposer par ceux de leurs dirigeants dévoués à M. Caillaux?*

*Il faut croire que ces derniers éprouvent des inquiétudes à cet égard, puisqu'ils ont menacé les membres indisciplinés du parti des foudres du Comité exécutif de la rue de Valois.*

*Malgré ces menaces, il est plus que probable que des défections se produiront dans le parti au moment d'aller aux urnes.*

*Aujourd'hui, l'unanimité s'est faite sous peine contre le Gouvernement parce que les responsabilités étaient infimes. Les choses changeront d'aspect quand il s'agira d'émettre un vote décisif pour l'existence du ministère.*

*Enfin, n'est-il pas vraisemblable que les membres du groupe absents de la réunion de cet après-midi désapprouvent les directions données à la politique de leur parti?*

R...

## LE « COMTE-ZEPPELIN » VA FAIRE LE TOUR DU MONDE

Berlin, 8 janvier. — Le docteur Eckener, dans une interview accordée à un journaliste américain, a indiqué quels étaient ses projets pour 1929. Après quelques essais préliminaires, le « Comte-Zeppelin » prendrait l'air en direction de l'Egypte et de la Palestine. Les autorités anglaises ont déjà mis à sa disposition le pylône d'amarrage qu'elles possèdent à Port-Said.

La grande randonnée est prévue pour dans le courant de l'été prochain. Survolant d'abord la Sibérie, le navire aérien se dirigerait vers Tokio, où il trouverait un ravitaillement, envoyé d'Amérique, en essence et en gaz bleu. De Tokio, le « Comte-Zeppelin » survolerait San-Diego (Californie), Lakehurst, pour rejoindre sa base, à Friedrichshafen. Le docteur Eckener prend déjà toutes les dispositions nécessaires et compte emmener une vingtaine de passagers pour le « tour du monde », ainsi qu'une grande quantité de fret postal.

## UN AVION TOMBE A L'EAU A SAINT-RAPHAEL

*CINQ MORTS*

Nice, 8 janvier. — Un accident d'aviation s'est produit cet après-midi, à Saint-Raphaël. Un appareil trimoteur est tombé à l'eau près du rocher du Lion. Il y aurait cinq morts.

## L'éruption volcanique du Chili

**Une trentaine de victimes**

Buenos-Ayres, 8 janvier. — Cinq familles ont péri dans l'éruption du volcan Calbuco. Cinq nouveaux cadavres ont été retrouvés. Le nombre des victimes est d'une trentaine environ. L'éruption continue.

## UN NOUVEAU SÉNATEUR

(Wide World photos.)

LE DOCTEUR GADAUD

*maire de Périgueux, qui vient d'être élu sénateur de la Dordogne (Gauche radicale)*

## Le mystérieux carnet de Mme Hanau

**Selon un des secrétaires de Mme Hanau les comptes sans noms ont été identifiés dès le début de l'enquête**

Paris, 8 janvier. — Poursuivant son enquête sur le mystérieux carnet de Mme Hanau, M. Glard, juge d'instruction, a

(Photo H. Manuel.)

Mme TALAGRAND

*la dactylo la plus âgée du Palais de Justice de Paris (elle a 81 ans), qui est une des collaboratrices de M. Glard, juge d'instruction.*

entendu, ce matin, M. Paul Rousseau, un des ex-secrétaires de la présidente, déjà entendu le 13 décembre. M. Rousseau a déclaré que tous les comptes sans noms ont été découverts et identifiés dès le début de l'enquête. Il n'y eut jamais à sa connaissance de comptes particuliers anonymes. Tous les titulaires de comptes ont effectué des versements réguliers. Le compte 24 aux initiales V.C. n'a jamais existé.

D'ailleurs, tous les comptes peuvent être retrouvés dans la comptabilité.

M. Glard a demandé à M. Rousseau si le caractère insolite de certains comptes n'auraient pas pu attirer son attention.

— L'importance des bénéfices, a répondu M. Rousseau, n'était pas telle qu'elle puisse attirer l'attention et il a ajouté: « Si ces sommes avaient été versées à des hommes politiques, il faut croire que ceux-ci ne sont vraiment pas très chers. »

Enfin M. Rousseau a déclaré qu'il n'avait jamais eu connaissance de comptes particuliers de Mme Hanau, ni d'un carnet tenu par elle.

**Le chauffeur de la « Présidente » a été interrogé**

L'après-midi du magistrat a été occupée par l'audition du chauffeur de la « présidente », M. Camille Bragufer, demeurant 10, rue de la Tourelle, à Boulogne.

Le chauffeur a fourni des renseignements assez intéressants sur les courses effectuées par Mme Hanau dans la journée du samedi, du dimanche et du lundi 1er, 2 et 3 décembre. Il a confirmé que Mme Hanau avait continuellement avec elle une serviette à soufflets, mais il n'a rien remarqué de particulier le dimanche matin. Il ne s'est pas aperçu notamment que la serviette avait une épaisseur plus importante que d'habitude.

**A propos d'un article de la « Liberté »**

Enfin M. Georges Lioré, employé de banque, est venu trouver le magistrat pour lui déclarer que c'était lui qui avait fourni les renseignements techniques qui avaient servi à la confection de l'article publié dans le journal « La Liberté » le 9 décembre. Les renseignements étaient bien de lui, a-t-il précisé, mais les commentaires, ainsi que les allusions, ne peuvent lui être attribués.

## Un rapide tamponne une machine haut-le-pied près de Besançon

*Un tué, plusieurs blessés*

Besançon, 8 janvier. — Ce matin à 3 h. 18, à 2 kil. de la gare de Besançon-Piotte, une machine haut-le-pied a été tamponnée par le rapide venant de Lyon et se dirigeant sur la même voie.

Malgré les efforts du mécanicien du rapide qui freina aussitôt et ceux du mécanicien de la machine haut-le-pied qui tenta de faire machine arrière la collision fut violente. La machine haut-le-pied fut projetée en arrière, cependant que le rapide continuait sa course pendant une soixantaine de mètres et finalement déraillait.

La locomotive dévala un remblai surplombant un petit chemin et se renversa. Le fourgon de tête fut projeté contre le tender qu'il souleva. 3 wagons de tête, 2 voitures mixtes de première et deuxième classe et un sleeping déraillèrent.

Deux des voyageurs qui se trouvaient dans ces voitures ont reçu des contusions. Le chauffeur de la machine haut-le-pied, M. Stéphane Treffe, âgé de 34 ans, du dépôt de Dôle, qui croit-on, dut vouloir sauter de sa machine avant la collision fut happé par le rapide et décapité. Le mécanicien, M. Emile Batier, du dépôt de Dôle, a été blessé à la tête et aux bras. Le chauffeur et le mécanicien du rapide qui appartiennent tous deux au dépôt de Lyon sont sortis indemnes de l'accident. Un postier, M. Tissot, de Mâcon porte des contusions multiples.

Le Parquet de Besançon s'est transporté sur les lieux dans les premières heures de la matinée. La voie est endommagée sur une centaine de mètres. Les travaux de déblaiement se poursuivent activement.

## Le Conseil des ministres

Paris, 8 janvier. — Les ministres se sont réunis, ce matin, en Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Le Conseil a examiné les interpellations présentées à l'occasion de la rentrée des Chambres.

Le Gouvernement demandera la discussion immédiate de celles qui sont exclusivement relatives à sa politique générale.

M. A. Briand, ministre des Affaires étrangères, a mis ses collègues au courant de la situation extérieure.

Sur la proposition de M. Louis Barthou, garde des Sceaux, sont nommés: conseillers à la Cour de cassation, MM. Beudant, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg, et Grapin, premier président de la Cour d'appel de Besançon; premiers présidents de la Cour d'appel de Besançon: M. Corbière, procureur général près ladite Cour; de la Cour d'appel de Colmar, sur sa demande, M. Carré de Malberg, premier président de la Cour d'appel de Douai; de la Cour d'appel de Douai, M. Lacour, président de chambre de ladite Cour.

Procureurs généraux près la Cour d'appel de Caen: M. Larocque, procureur de la République à Nantes; près la Cour d'appel de Grenoble, M. Jules, procureur de la République à Marseille; près la Cour d'appel de Pau, M. Ancély, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris.

Le président du Conseil et le ministre des Finances ont fait signer, par le président de la République, un décret qui a pour but de centraliser et de mettre à jour les renseignements concernant l'affectation précise de tous les immeubles domaniaux, ainsi que d'assurer un contrôle plus exact de leur utilisation.

Les ministres se réuniront en Conseil, à l'Elysée, samedi prochain.

## UNE LOCOMOTIVE qui obéit à la voix humaine

*M. JONES, de la General Electric C°, vient de construire une petite locomotive qui est reliée à un microphone de telle sorte qu'elle puisse obéir à la voix humaine. Il suffit effectivement de lui dire « stop » ou « arrière », pour qu'elle s'arrête ou recule. Au mot « avance », elle se met en marche. — Notre photo montre l'inventeur, sa locomotive et le microphone.* (W.W.P.)

## Le coup d'état yougoslave

**La décision du roi est approuvée par les milieux économiques**

Belgrade, 8 janvier. — On mande de Zagreb, que la Chambre de commerce et d'industrie, à laquelle se sont joints de nombreux commerçants et industriels croates, a adressé au roi le télégramme suivant:

« La Chambre de commerce et d'industrie de Zagreb, en son nom et en celui de tous les milieux économiques qu'elle représente, exprime sa profonde satisfaction pour la proclamation de Votre Majesté, à un moment historique et décisif. Elle est convaincue qu'il la sage décision de son roi sera la véritable base d'un avenir plus heureux et du développement économique du pays.

» Vive le roi! Vive la glorieuse maison! »

Une adresse analogue a été envoyée au président du Conseil. L'Union des exportateurs de Belgrade, la Chambre de commerce de Belgrade et l'Union des industries yougoslaves ont envoyé également des télégrammes exprimant la profonde reconnaissance de la nation pour le geste accompli par le souverain dans des circonstances particulièrement graves à un tournant de l'histoire de la Yougoslavie.

## LES SIX JOURS DE BERLIN

(Wide World photos.)

LES COUREURS FRANÇAIS WAMBST ET LACQUEHAY SE REPOSENT DANS LEUR CABINE

## Le double crime d'un Roubaisien à Strasbourg

### LE GESTE INSENSÉ DU MEURTRIER FUT LA DERNIÈRE PHASE D'UN LONG ET LAMENTABLE DRAME PSYCHOLOGIQUE

Pour juger en toute connaissance de cause, l'auteur du pénible drame de Strasbourg, il ne faut pas seulement retenir le geste brutal et rapide, le geste de folie par lequel il tua. Ce geste n'est que le dénouement tragique du long et lamentable drame psychologique que vivait depuis six mois Georges Faulet. C'est ce drame qu'il faut étudier avant de prononcer en toute indépendance le fatal arrêt.

Nous avons voulu, hier, en donner une idée en montrant Faulet aux prises avec l'idée folle de vengeance qui l'obsède et celle, raisonnable, de la fuir, en quittant à jamais la France où il avait tant souffert.

— Je m'en vais là-bas, en Afrique, le plus loin possible et je ne reviendrai jamais, avait-il dit à ses amis, le soir de son départ...

**POUR L'AMOUR DE SON ENFANT...**

Mais si la jalousie est un sentiment vil et méprisable, ce n'est pas à elle seule qu'obéissait Georges Faulet en se rendant à Strasbourg. Il était aussi poussé là-bas par l'amour de son enfant. Il aimait de tout son être sa petite Monique et quand il en parlait, une émotion lui montait et le serrait à la gorge; les larmes lui venaient aux yeux. Il ne voyait qu'une chose: on allait donner un beau-père à cette petite qu'il chérissait. De cela, il ne voulait à aucun prix.

— Mais croyez-vous donc que je vais me laisser prendre mon enfant comme cela, disait-il. Mais elle est à moi; je l'aime et il n'est pas possible qu'un jour elle soit forcée de dire « papa » à un autre que moi.

Et de ses deux poings serrés il martelait la table...

Un soir — celui-là même où il devait partir pour le funeste voyage — il avait sorti de son portefeuille pour les montrer à ses amis, des photographies prises au Congo.

Il était gai... Peut-être même avait-il bu un peu... Il était heureux de partir enfin.

Soudain une épreuve lui tomba sous les yeux. Elle représentait une délicieuse fillette tout de blanc habillée et souriante.

...Sa joie d'un seul coup tomba. Deux grosses larmes emplirent ses yeux:

— C'est ma fille, dit-il simplement.

Et, sans plus rien dire, il ramassa les photographies éparses et les remit dans sa poche...

Il aimait sa fille avec toute la tendresse dont un père est capable et ne l'ayant plus près de lui, il reportait son affection sur tous les enfants qu'il voyait.

La propriétaire du café dont nous avons déjà eu l'occasion de parler est la mère de deux fillettes exquises. Un jour, il la supplia de lui permettre de les emmener pour une journée en Belgique. Il pleurait en les tenant par la main et il les combla de friandises et de cadeaux tant sa joie était grande de les avoir pour un moment avec lui...

**PAUVRE ÉPAVE ET PAUVRE MÈRE**

Depuis son retour à Roubaix, Georges Faulet n'était qu'une pauvre épave en proie à l'idée fixe qui devait le mener au meurtre; à ce geste homicide dont rien désormais ne pourra l'absoudre.

Ses études manquées; la guerre, sa femme partie avec son meilleur ami, tout était contre lui.

Ceux qui ont vécu aux colonies, qui en connaissent la profonde nostalgie, comprendront les difficultés qu'il éprouvait en outre à vivre en France. Mais ils savent surtout la répulsion que sa femme devait avoir pour ce genre d'existence, dans laquelle elle ne devait trouver aucune satisfaction, aucun bien-être matériel ni moral.

Faulet aimait sa mère, mais il la rendait malheureuse parce qu'elle aurait voulu le garder près de lui et qu'il voulait partir.

La vie de cette pauvre femme était devenue une alerte perpétuelle. Quand son fils était un peu en retard, elle ne vivait plus, elle avait peur de ne plus le revoir.

Le jour de son départ fut pour elle un long calvaire.

A dix heures du soir on vint l'avertir que son fils allait partir. Elle sortit comme une folle sans même prendre la peine de se vêtir de son manteau et courut au café où on lui avait dit qu'il se trouvait.

Il venait de sortir en disant qu'il se rendait à la gare. Elle reprit sa course aussi vite que ses vieilles jambes le lui permettaient et de sa voix brisée d'angoisse elle criait à perdre haleine: « Georges! Georges!... »

Mais son fils ne l'entendit pas. Il errait lui aussi dans les rues, comme un fou...

Jusqu'à minuit vingt, elle attendit dans le froid. Et quand elle fut bien sûre qu'il n'y avait plus de trains, qu'elle ne le verrait pas, elle reprit sa course, toute seule dans la nuit, brisée de douleur et de fatigue. Elle frappait vers deux heures du matin chez sa fille, à l'extrémité de Wattrélos.

— Je n'aurais pu rentrer seule chez moi, rue Richard-Lenoir, nous a-t-elle dit. J'avais besoin de crier à quelqu'un ma douleur.

***

Et maintenant que nous avons étudié ce drame intime pour essayer de jeter un peu de lumière sur les mobiles qui armèrent le bras de Georges Faulet, il nous faut plaindre sincèrement les victimes.

S'il n'est pas impossible que le bénéfice des circonstances atténuantes soit accordé au criminel le jour où il comparaîtra devant les Assises, rien cependant, semble-t-il, ne peut ni l'absoudre ni même l'excuser.

C'est aux jurés qu'il appartiendra d'apprécier jusqu'à quel point doit s'appesantir sur lui la rigueur du châtiment.

Toutefois, il conviendra d'examiner si la responsabilité du meurtrier est entière.

A l'âge de dix-huit mois, il fut, en effet, atteint de la méningite, maladie dont moururent ses quatre frères et dont il conserva un trouble permanent de la vue.

J. P.

## La Rentrée parlementaire

### AU SÉNAT

#### Le doyen d'âge fait un appel à la concorde

Paris, 8 janvier. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence du doyen d'âge, M. Fleury. Le Garde des Sceaux, M. Barthou, est au banc du Gouvernement, entouré de MM. Chéron, Marraud, Loucheur, etc.

M. Fleury déclare la session ordinaire de 1929 ouverte et invite suivant la Constitution les six plus jeunes membres de l'Assemblée à venir l'assister comme secrétaire d'âge. Ce sont: MM. Boivin-Champeaux, Brugnier, Pierre Laval, Dutaud, Abel Gardey et Besnard. La montée à la tribune de ces six benjamins est saluée d'applaudissements, puis M. Fleury prononce le discours d'usage.

Il rappela d'abord les répercussions du Congrès radical d'Angers et la crise ministérielle qui suivit. Mais l'opinion publique du pays manifesta clairement sa reconnaissance à M. Poincaré, qui eut la mission de constituer le présent Cabinet. L'appel qu'il a adressé à tous les républicains doit être entendu de tous les Français comme au temps de l'union sacrée qui nous valut la victoire. Depuis ces jours d'angoisse, l'ennemi n'est plus aux portes de Paris, mais notre relèvement financier n'est pas assez bien assuré encore pour qu'il puisse être compromis par nos divisions et nos fautes.

**Les négociations qui vont s'engager pour la liquidation de la guerre et la consolidation de la paix exigent la concorde. Les décisions qui vont être prises, fixeront pour longtemps les destinées de la France.**

La France a raison d'espérer. Elle traversera les nouvelles épreuves comme les précédentes, si elle continue de le vouloir fermement et de se tenir en garde contre la discorde. **L'équilibre budgétaire doit être rigoureusement maintenu.** Nos charges fiscales ne sont déjà que trop pesantes. Pas d'impôts nouveaux, est le cri général. Il convient d'évoluer, de se mouvoir, d'aller de l'avant, mais encore faut-il ne pas le faire trop vite, pour ne pas s'exposer à des chutes fâcheuses. Quand on s'est trompé de route, il ne faut pas hésiter à revenir sur ses pas, même au risque d'être traité de « rétrograde », de réactionnaire; mais il faut bien comprendre qu'ici bas, rien ne s'impose par la violence, et que les plus justes causes elles-mêmes n'y peuvent rien gagner. Les luttes de classes sont aussi vaines que condamnables. Elles méconnaissent les deux forces inséparables du capital et du travail.

Le doyen d'âge conclut en se rangeant parmi ces Français moyens qui ne se laissent pas entraîner par les ardeurs ambitieuses des partis et estiment qu'il sera toujours temps de se diviser lorsque les intérêts vitaux du pays seront hors d'atteinte.

Après la péroraison unanimement approuvée et applaudie, le Sénat procède au tirage au sort de ses bureaux, puis la séance est levée et renvoyée à après-demain jeudi pour l'élection du bureau définitif.

### A LA CHAMBRE

#### M. Sibille, doyen d'âge, parle en faveur de la paix religieuse

Paris, 8 janvier. — M. Maurice Sibille, député de la Loire-Inférieure, doyen d'âge, traverse, à 15 h. 30, la salle des Pas-Perdus entre la double haie des gardes républicains, au son du tambour. Malgré ses quatre-vingts ans, M. Sibille suit d'un pas alerte la cadence militaire des tambours. Le doyen d'âge, suivi des secrétaires d'âge, MM. Rauzy, député de l'Ariège; Dumat, député de Paris, Tricard-Graveron, député du Lot-et-Garonne; Patenotre, député de Seine-et-Oise; Hymans, député de l'Indre et Gui Lachambre, député d'Ille-et-Vilaine, pénètre dans la salle des séances, où déjà de nombreux députés sont massés. En effet, les scrutins étant personnels, de nombreux députés sont venus aujourd'hui à la première séance de la session.

La séance est ouverte à 15 h. 35, devant quatre cents députés environ. MM. Briand, Leygues, Tardieu, Hennessy, Maginot, Poncet, Oberkirch, Bonnefous, Loucheur, Germain Martin, Henry Paté sont au banc du Gouvernement.

Le doyen d'âge ouvre la séance et, d'une voix claire, prononce son discours.

Il me semble qu'aujourd'hui, dit l'orateur, j'ai le devoir de signaler les attaques dirigées contre le Parlement et de faire appel à l'union pour la défense des institutions républicaines.

Après avoir fait l'éloge de l'œuvre accomplie par la Chambre et le Gouvernement, **M. Sibille** continue:

Des orateurs de réunion publique, des journalistes accablent sénateurs et députés d'injures et de calomnies, rendant tous les membres des grandes assemblées politiques responsables des fautes de quelques-uns et, grisés par les applaudissements de foules que la passion aveugle, annoncent la fin du régime parlementaire. Quel but poursuivent-ils? A les entendre ceux-ci veulent établir une dictature, ceux-là rêvent l'avènement d'un régime nouveau qu'ils appellent régime syndicaliste. Ils sont d'accord pour détruire, mais non pour remplacer.

Dans quelles redoutables aventures serait lancée la France si des succès couronnaient leurs efforts? C'est la constitution de nombreux groupes parlementaires qui leur donne des espérances. Ce sont des divisions plus apparentes que réelles qui ont réveillé les ardeurs endormies.

Dans quelques jours, après un grand débat politique, nous verrons se constituer une majorité qui comprendra tous les républicains résolus à poursuivre le progrès social dans le cadre des institutions parlementaires, conformément aux principes posés par la révolution française, et bientôt cessera une agitation que rien ne justifie.

Il n'appartient ni à un groupe du Sénat ou de la Chambre, ni à un parti organisé en dehors